

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

HAUTE-GARONNE INGENIERIE - ATD

ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL
54 Boulevard de l'Embouchure 31200 Toulouse



DELIBERATION
Conseil d'Administration du 9 mars 2026

Séance du : 9 mars 2026

Date de convocation : 19/02/2026

Membres en exercice : 30

Quorum : 16

Présents ou représentés : 20

Absents ou excusés : 10

Seuil de la majorité absolue : 11

Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Délibération 26.03.738

Objet : Affectation des résultats de l'exercice 2025 au Budget Primitif 2026

Le 9 mars 2026 à 14h00 s'est réuni dans la salle B091 de l'Hôtel du Département, le Conseil d'Administration de Haute-Garonne Ingénierie-ATD, sous la présidence de Madame Maryse VEZAT-BARONIA, Vice-Présidente de Haute-Garonne Ingénierie-ATD.

L'assemblée était composée comme suit :

PRESENTS/REPRESENTES : (20 membres)

Madame Julie ALBOUY (pouvoir à Monsieur Jean-Marc BERGIA), Messieurs Jean-Marc BERGIA, Jérôme BOUTELOUP, Mesdames Catherine CAMBEFORT, Martine CROQUETTE (pouvoir à Monsieur Patrick LEFEBVRE), Monsieur Victor DENOUVION, Madame Isabelle HARDY (pouvoir à Madame Florence SIORAT), Messieurs Patrick LEFEBVRE, Loïc GOJARD, Didier LAFFONT (pouvoir à Madame Emilienne POUMIROL), Mesdames Aude LUMEAU-PRECEPTIS (pouvoir à Madame Maryse VEZAT-BARONIA), Emilienne POUMIROL, Messieurs Philippe PETIT, Bernard PRINCE, Mesdames Françoise SIMEON, Brigitte SEGARD, Florence SIORAT, Maryse VEZAT-BARONIA, Annie VIEU et Véronique VOLTO.

EXCUSES : (10 membres)

Messieurs Daniel CALAS Serge DEUILHE, Laurent FOREST Olivier GUERRA, Madame Sandrine FLOUREUSSES, Messieurs Jérôme LAFFON, Patrice LAGORCE, Madame Lauriane MASELLA, Messieurs Sébastien VINCINI Lionel WELTER.

Madame la PRESIDENTE indique qu'après avoir entendu et approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025, il convient de statuer sur l'affectation des résultats de l'exercice 2025 en application des articles R.2311-11 et R.2311-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le compte financier unique 2025 présente les résultats ci-dessous :

Libellé	Dépenses	Recettes	Résultats
Section de fonctionnement	502 506,67 €	476 662,27 €	- 25 844,40 €
Section d'investissement	64 672,53 €	108 167,80 €	+ 43 495,27 €
Total cumulé de l'exercice	567 179,20 €	584 830,07 €	+ 17 650,87 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration présents ou représentés, décident à l'unanimité :

- D'affecter au budget primitif 2026 le résultat de la section de fonctionnement (compte 002) de **107 343,87 €**, calculé comme suit :
 - 133 188,27 € résultat antérieur (année N-2)
 - - 25 844,40 € résultat déficitaire de l'exercice 2025.
- De reporter au budget primitif 2026 le résultat de la section d'investissement (compte 001) de **261 402,31 €**, calculé comme suit :
 - 217 907,04 € résultat antérieur (année N-2)
 - + 43 495,27 € résultat excédentaire de l'exercice 2025
- D'autoriser Monsieur le PRESIDENT à engager les démarches nécessaires à l'exécution de la délibération.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, conformément à l'article L. 3241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président de Haute-Garonne Ingénierie-ATD

Sébastien VINCINI